

TRESORERIE

Relevé au 31 Mars 2024

Le 2^{ème} relevé de la saison 2023/2024 des clubs, arrêté au 31 Mars 2024, a été envoyé à TOUS les trésoriers / trésorières entre le 5 et 8 Avril 2024.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 26 Avril 2024.

RAPPEL ! Clubs réglant par chèque :

Bourg Sud

FC La Rochette

Bourg Turc ACCFT

FF Echirolles

Chazey Bons

Football Féminin Nord Isère

Virieu Turc